



VOYAGE PEDAGOGIQUE FACULTATIF

FICHE D'INSCRIPTION ET D'ENGAGEMENT (Inscriptions enregistrées par ordre d'arrivée)

Par délibération en date du 27/03/2018, le Conseil d'administration a autorisé l'organisation d'un voyage du *mardi 2 au vendredi 5 octobre 2018* à destination de *la Dordogne pour les classes de 5*ème.

Autorisation d'inscription :

Je soussigné(e) (En cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale (parents séparés ou divorcés), chaque parent dev	vra remplir et signer le formulaire)
Nom prénom :	
Nom prénom :(1) rayer les mentions inutiles Adresse mail :	
responsable légal de	élève de la classe de,
Déclare inscrire ce dernier au voyage pédagogique organisé pa destination : Dordogne	r le collège Maurice Bedel à
Départ : Mardi 2 octobre 2018 à 8h00 Retour : vendre Responsable du voyage : M. LUMIA	edi 5 octobre 2018 à 18h

- J'accepte les modalités d'organisation de ce voyage, telles qu'elles ont été présentées au Conseil d'Administration au cours de sa séance du 27 mars 2018, et dont j'ai pris connaissance par le programme ci-joint.
- J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités prévues au cours de ce voyage, notamment visites, excursions, activités sportives.
- > Je déclare avoir souscrit au nom de mon enfant une assurance individuelle accident ainsi qu'une assurance en responsabilité civile.
- ➤ En cas d'accident ou de maladie à évolution rapide, j'autorise les accompagnateurs du voyage à prendre toute décision concernant une éventuelle hospitalisation ou intervention chirurgicale.

Modalités financières

- Le coût du voyage est fixé à 215 € par élève. Ce coût comprend les prestations suivantes : transport, hébergement, visites, activités plein air, assurance annulation.
- Les paiements sont à effectuer à l'ordre du collège Maurice Bedel selon l'échéancier suivant (merci de préciser le nom de votre enfant au dos des chèques avec la date des échéances):

2 mai 2018 : 95 € 4 juin 2018 : 60 € 10 septembre 2018 : 60€

Les familles qui le souhaitent peuvent solliciter une aide financière auprès de l'établissement selon les modalités suivantes :

Demande d'un dossier de fonds social auprès du gestionnaire dès l'inscription

J'ai noté qu'en cas de désistement ou d'annulation, le remboursement se fera sur justificatifs suivant les conditions indiquées ci-dessous :

ASSURANCES COLLECTIVES:

Les garanties annulation, assurances assistance/rapatriement/ sont incluses dans le prix. Pour votre tranquillité, ESPACE EUROP vous couvre de ces risques.

ANNULATION:

1) Défections individuelles :

- Plus de 45 jours avant le départ, Espace EUROP retient 35% du prix du séjour par personne avec une réactualisation du prix si besoin selon le nouvel effectif.
- Entre 45 et 11 jours avant le départ, Espace EUROP retient 50% du montant total du voyage.
- Entre 10 jours et la date de départ incluse, Espace EUROP retient 100% du montant total du voyage.

2) Totalité du groupe :

- Plus de 45 jours avant le départ, Espace EUROP retient le montant de l'acompte.
- Entre 45 et 11 jours avant le départ, Espace EUROP retient 50% du montant total du voyage.
- Entre 10 jours et la date de départ incluse, Espace EUROP retient 100% du montant total du voyage.
- L'annulation ne sera prise en compte que si elle est adressée par écrit à Espace Europe. La date de réception du document fera foi pour la date d'annulation. Aucun remboursement n'interviendra si un participant ne se présente pas aux heures et lieux prévus pour le départ. En cas d'interruption de séjour, les prestations non utilisées ne donnent droit à aucun remboursement compensatoire

Cette autorisation d'inscription vaut engagement définitif.

Lu et pris connaissance	
Date:	Signature <u>des deux parents</u> ,
Nom et prénom de l'élève inscrit sur la l	iste des participants pour le voyage pédagogique en Dordogne
	classe
J'ATTESTE avoir pris connaissance des à les respecter.	s conditions particulières concernant ce voyage et je M'ENGAGE

Date et Signature de l'élève,

LYCEE MARCELIN BERTHELOT

AGENCE COMPTABLE 1, avenue du Président Wilson 86100 CHATELLERAULT

Tél.: 05.49.21.77.33

A Châtellerault, le 23 avril 2018 L'Agent Comptable,

à

Nom Prénom du père : Nom Prénom de la mère : Nom de l'enfant : Classe :

Affaire suivie par Mme PAROT Sophie
Collège Maurice Bedel Saint Gervais les Trois Clochers

Objet: Voyage Dordogne

Montant dû : 215 €

Madame, Monsieur,

Suite à l'information par M. Martin, Gestionnaire du Collège Maurice Bedel Saint Gervais les Trois Clochers, je vous propose l'échéancier suivant correspondant au règlement des frais de voyage cité en objet :

- . 95 €uros au 02 mai 2018
- . 60 €uros au 04 juin 2018
- . 60 €uros au 10 septembre 2018

Je vous informe que le non-respect de cet échéancier aura pour effet de lancer automatiquement et immédiatement la procédure de recouvrement de cette créance.

Je vous demande de bien vouloir me retourner ce courrier dûment signé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Franck DERANTY

Accepte cet échéancier, le/2018 Signature des deux parents

COLLEGE MAURICE BEDEL - 86 ST GERVAIS

		3 dîners au centre d'accueil		DINER
Arrivée au collège vers 18H00			Installation au centre d'accueil	
Trajet retour en autocar en direction de votre ville	Activité Canöe avec encadrement qualifié	Visite guidée de Sarlat	Visite guidée de Lascaux IV (centre international de l'art pariétal)	APRES MIDI
ntre	3 paniers repas fournis par le centre	3 par	A prévoir par les participants	DEJEUNER
La visite guidée du musée national de la Préhsitolise (durée 1h30)	Visite guidée du Château de Castelnaud : la forteresse, la Guerre de Cent Ans + Tir au trébuchet	Visite libre du parc du Roc de Cazelle (1h) (habitat troglodythique de la préhistoire à nos jours) + Atelier de taille de silex (2h), peinture	Vers 08H00 Trajet en car de votre ville en direction du PERIGORD	MITAM
cueil	3 petits-déjeuners au centre d'accueil	3 peti		PETIT DEJEUNER
Vendredi	Jeudi	Mercredi	Mardi	
05/10/2018	04/10/2018	03/10/2018	02/10/2018	PROGRAMME
	OT OCKANTO	ההיסיומר מנטנג - 00 נ		